

LA REVISTA DEL NOTARIADO EN EL
EXTERIOR

Le notariat du Calvados dans la tourmente Juin 1944

■ L'association des notaires retraités du Calvados a souhaité recueillir les témoignages des notaires, de leurs familles et collaborateurs, qui se sont trouvés plongés au cœur des événements de la seconde guerre mondiale. Comme Mme Anne d'Ornano, président du Conseil général du Calvados, l'exprime dans sa préface : « C'est un devoir et un honneur que de porter la mémoire et de faire connaître la réalité des faits ». Pour M^r. Alain Lambert, Conseiller auprès du Président de la République, ces récits montrent le notaire « Homme responsable, très souvent engagé au niveau municipal ou associatif », soucieux, avant tout, de préserver les actes, les registres de comptabilité, citoyen volontaire pour aider les autres, participant, ensuite, à la reconstruction du département. Cette enquête concerne 38 des 86 offices du département, ayant plus particulièrement souffert des conséquences du débarquement, depuis celui d'Ouistreham jusqu'à ceux de Lisieux.

L'ensemble de ces récits et photographies, dans leur simplicité, forme un « résultat passionnant, vivant, très documenté et nous donne un récit historique et précis qui met en exergue les victimes, les souffrances, le courage et les ruines du notariat, mais aussi sa très large contribution à la reconstruction des villes et des villages de notre département » pour M^r. Olivier Varin, président de la Chambre des notaires du Calvados. Au fil des pages, on découvre, en outre, l'évasion de M^r. Maurice Fortier, notaire à Creully, la réception de Maurice Schumann et du Général de Gaulle, par Me Costentin, notaire à Isigny-sur-mer, le 14 juin, les bombardements de Caen, la captivité d'en Allemagne de 1940 à 1945, de M^r. André Darondel, alors clerk de notaire à Trévières, concernant sa captivité en Allemagne de 1940 à 1945, ...

Un récit très prenant que d'autres compagnies de notaires pourront compléter par leur expérience... M.L.Q.

Revue de la Chambre des notaires de Bulgarie

■ Comme elle l'avait déjà fait à plusieurs reprises, cette revue reproduit, en Bulgare, le texte de l'exposé du professeur Gouron, membre de l'Institut, sur le droit écrit médiéval, pro-

noncé lors du colloque de l'I.I.H.N. de 2004, avec la mention de sa publication dans la Revue internationale d'histoire du notariat, le Gnomon. M.L.Q.

Revista del notariado

■ Dans chaque livraison, la *Revista del notariado* du Colegio de escribanos de la ciudad de Buenos Aires reproduit des travaux de la section de recherches historiques du notariat, présidée Enrique Oscar Soler, assisté de Ruben Gregorio Salaberren, Angelica Vitale et Susana Laura Dusil.

Dans le numéro 875 de janvier-février-mars 2004, Raúl Leonidas Moline évoque « Un aspect de notre histoire: Les légendes consignées de la période de Rosas » (avant 1851) avec les références à la vie politique, figurant sur les actes officiels, comme « Vive la Confédération argentine » « A mort, les enne-

mis de l'Organisation nationale ! ».

Gabriele Pose rappelle les circonstances de la création de l'« Institut pour les aspirants au notariat », le 18 mars 1898.

Dans le numéro 876 d'avril-mai-juin 2004, J. Eduardo Scarso Japaze décrit les relations entre les notaires et les marchands ambulants, à la fin du XVIII^{ème} siècle. Incidemment, il souligne la distinction entre les « *Escribanos-Secretarios o Actuarios* » auxiliaires de la justice et les « *Escribanos numerarios o de registro* » aux fonctions extrajudiciaires. M.L.Q.

Bulletin des notaires publics de Roumanie

■ Dr Georgeta Filitti, conseiller de la Fondation Ion Ghica, poursuit dans le n° 1/200 son commentaire sur le Code Callimaque, un des plus importants monuments législatifs conçus sur le territoire roumain, code civil, rédigé sur l'ordre de Charles Callimaque, prince de Moldavie (1812-1819), élaboré par l'autrichien Flechtenmacher, d'abord rédigé en grec, puis traduit en roumain en 1833.

Stephan Iancu, notaire, décrit la vie de Georg Kraus, notaire à Sighisoara, pendant 30 ans, à la fin du XVII^{ème} siècle, auteur d'une monumentale chronique de la Transylvanie de 1608 à

1665, fondée sur ses souvenirs et ceux des chroniqueurs Ursinus et Zacharia Filkenius, anciens notaires de la ville de Sighisoara. La maison de Georg Kraus est en cours de restauration et devrait être incluse dans le circuit touristique.

Irina Apostolescu, notaire, dans le n° 2/2004, rend compte du XI^{ème} colloque de l'I.I.H.N., à Paris, l^{er} mars 2004. Le notariat roumain, depuis de nombreuses années, participe très régulièrement aux diverses activités de l'I.I.H.N. et le président Moreau est appelé régulièrement à donner des conférences dans le cadre des congrès des notaires roumains. M.L.Q.

Notarialement vôtre :

De la petite histoire des Grosses à l'histoire de France

■ M^r. J.F. Pellan, président du Centre généalogique du Finistère, dans la revue *Le Lien*, n° 89 du 1^{er} trimestre 2004, poursuit son analyse des actes notariés. Il rappelle les caractéristiques qui permettent d'identifier les minutes, archives publiques qui doivent être déposées aux archives départementales, après un délai de cent ans. Puis il précise la distinction entre les expéditions, copies des minutes, et les grosses, copies délivrées en la forme

exécutoire, c'est-à-dire revêtue du mandement d'exécution donné autrefois, au nom du chef de l'Etat et maintenant au nom de la République. Actuellement, on leur donne le titre de copie exécutoire. Ensuite, M^r. J.F. Pellan donne un certain nombre d'exemples des intitulés de ces grosses, depuis la Révolution, de formules de mandement reproduites après la retranscription fidèle de la minute. M.L.Q.